

COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

---

# APERÇU DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

RAPPORT 2025



Ontario

Commission  
de l'énergie  
de l'Ontario

# APERÇU DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

## APPORTER UNE VALEUR AJOUTÉE AU CONSOMMATEUR<sup>1</sup>

Nombre de consommateurs d'électricité :

**5 509 558**

Clients résidentiels et petites entreprises qui consomment de l'électricité :

**5 458 466**

Nombre de consommateurs de gaz naturel :

**3 933 972**

Clients résidentiels et petites entreprises qui consomment du gaz naturel :

**3 909 537**

## Supervision du secteur

Nombre d'entreprises du secteur de l'électricité à qui la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) a délivré des permis :

<b>57<sup>2</sup></b> distributeurs	<b>11</b> transporteurs	<b>427<sup>3</sup></b> producteurs	<b>2</b> agences : Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité et Entité responsable des compteurs intelligents	<b>148</b> grossistes	<b>66</b> détaillants	<b>27</b> fournisseurs de compteurs divisionnaires	<b>27</b> fournisseurs de stockage d'électricité
Nombre d'entreprises du secteur du gaz naturel que la CEO réglemente ou à qui elle délivre des permis :				<b>2</b> distributeurs	<b>23</b> agents de commercialisation		

## Participation des consommateurs

**5 058 850 \$**

Montant accordé aux groupes d'intervenants pour financer leur participation, y compris les groupes de consommateurs, les fabricants, les agriculteurs, les propriétaires fonciers et les communautés autochtones.

Nombre d'audiences d'instances de la CEO où des intervenants ont participé : **61**

## Conformité et application

**65** cas de conformité avec **23** inspections initiées et **20** inspections réalisées. **16** mesures d'application de la loi ayant donné lieu à **191 200 \$** de sanctions administratives et à **65 896 \$** de contributions au Programme d'aide aux impayés d'énergie (AIE).

## Contacts initiés par les consommateurs

**7 589**

interactions  
au total

**6 282**

demandes de  
renseignements

Plaintes  
concernant les  
entités que la CEO  
réglemente : **776**

**Problèmes principaux :**

AIE, escroqueries ciblées, erreurs de facturation, processus de débranchement, Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité (POAFE)

## Soutien aux consommateurs à faible revenu

L'AIE a été utile à **20 768<sup>4</sup>** clients avec **10,9 millions \$<sup>5</sup>** en financement d'urgence pour les aider à payer leurs factures de gaz naturel et d'électricité.

Le POAFE a aidé en moyenne **252 000** ménages par mois avec près de **175,9 millions \$** de crédits sur les factures d'électricité au cours de l'année.

<sup>1</sup> Source : Les données relatives aux exigences relatives aux rapports et à la tenue de dossiers pour 2024, déposées par les distributeurs d'électricité et de gaz naturel le 30 avril 2025, pour la période se terminant le 31 décembre 2024.

<sup>2</sup> Il existe 59 distributeurs d'électricité agréés, y compris 57 dont les tarifs sont réglementés par la CEO.

<sup>3</sup> Ce total comprend les permis du programme de tarifs de rachat garantis et du Programme d'offre standard de l'Ontario.

<sup>4</sup> Pour l'année civile se terminant le 31 décembre 2024.

<sup>5</sup> Ibid.

# APERÇU DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

## ÉNERGIE FIABLE ET DURABLE

### Infrastructure

Réseau de distribution de l'électricité – actifs totaux :

**35 235 956 304 \$**<sup>6</sup>

**3,2 milliards**<sup>8</sup>

investis dans le réseau d'électricité

**5 396 km**<sup>9</sup>

de nouveaux fils de distribution déclarés et autres installations

**434 km**

de lignes de transport d'électricité dont la construction est approuvée

Réseau de distribution du gaz naturel – actifs totaux :

**29 359 467 903 \$**<sup>7</sup>

**287 millions \$**

investis dans les réseaux de canalisations d'hydrocarbures et les installations connexes

**66,2 km**<sup>10</sup>

de nouveaux gazoducs et de gazoducs à remplacer dont la construction est approuvée :

- 13 km dans le canton d'Uxbridge
- 22 km dans les cantons d'Admaston/Bromley, North Algona, Wilberforce et Bonnechere Valley (y compris Eganville)
- 12 km dans la municipalité de West Grey
- 1,6 km dans la ville de Toronto
- 17,6 km dans la ville d'Ottawa

## GESTION DES COÛTS

Facture mensuelle moyenne d'électricité pour le secteur résidentiel : **134,57 \$**<sup>11</sup>

Des augmentations de tarif de **0,6 %** en moyenne, pour les **40** distributeurs d'électricité qui ont déposé des demandes de hausse annuelle liée au taux d'inflation.

Environ **26,9 millions \$** en augmentations tarifaires évitées grâce à notre examen de **15 requêtes tarifaires importantes** présentées par des distributeurs d'électricité.

Facture mensuelle moyenne de gaz naturel pour le secteur résidentiel : **105,02 \$**

Nombre de décisions rendues sur des requêtes tarifaires et au total :

Nombre de décisions rendues sur des requêtes tarifaires : **99**

Nombre de décisions rendues au total : **299**

Les dépenses opérationnelles de la CEO ont des ressources supplémentaires nécessaires à l'exécution de notre mandat, ce qui, associé à la Lettre d'orientation du ministre de l'Énergie et des Mines, a impliqué la prise en charge de livrables supplémentaires. Cette augmentation tient également compte de l'inflation annuelle, du développement d'une nouvelle plateforme du POAFE et d'une campagne de publicité du POAFE visant à améliorer la sensibilisation des clients.

Le coût annuel de la CEO par client en 2024-2025 s'élevait à 7,94 \$, soit une hausse de 1,02 \$ attribuable à une augmentation de 15,8 % des dépenses opérationnelles de la CEO, légèrement compensée par une augmentation de 0,9 % du nombre de clients du gaz naturel et de l'électricité. De ce coût de 7,94 \$, 1,03 \$ représentent les coûts du POAFE.

<sup>6</sup> Les données relatives aux exigences relatives aux rapports et à la tenue de dossiers pour 2024, déposées par les distributeurs d'électricité et de gaz naturel le 30 avril 2025, ont fait l'objet du processus annuel de validation des données des exigences relatives aux rapports et à la tenue de dossiers et sont désormais définitives. Toutefois, de nouvelles demandes de révision des données pourraient encore modifier les chiffres pour la période se terminant le 31 décembre 2024.

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> L'augmentation considérable des nouveaux fils de distribution (par rapport à l'année dernière) est principalement due à l'ajout de lignes secondaires pour Hydro Ottawa et Enova.

<sup>10</sup> Les projets comprennent des projets d'expansion communautaire, partiellement financés dans le cadre du Programme pour l'expansion de l'accès au gaz naturel d'Ontario.

<sup>11</sup> Le montant de la facture mensuelle moyenne d'électricité pour le secteur résidentiel est calculé sur la base de la tarification selon l'heure de consommation d'un consommateur résidentiel typique et ne tient pas compte des taxes applicables ou de la remise de l'Ontario pour l'électricité.



[WWW.OEB.CA/FR](http://WWW.OEB.CA/FR)

